



Le Conseil de sécurité des Nations Unies a adopté à l'unanimité la résolution 743, le 21 février 1992, établissant la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) en Croatie et en Bosnie-Herzégovine pour créer les conditions favorables à la conclusion des négociations concernant le règlement de la crise en Yougoslavie. Ici, un soldat kényan de l'ONU joue avec un enfant croate dans un village majoritairement serbe près de Knin, le 28 août 1992.

L'intervention des étoiles : témoignage anecdotique

par Roy Thomas

Introduction

Par des nuits sans étoiles en février et en mars 1993, pistolets et couteaux ont été brandis dans la zone de largage (ZL) de Zepa, dans une lutte pour les cargaisons aériennes de nourriture¹. Personne ne voulait que l'histoire se répète à l'hiver 1993-1994. En effet, les survivants se trouvant dans cette enclave isolée avaient mis sur pied leur propre force policière qui avait entre autres tâches de faire régner l'ordre dans la ZL.

Il y a tout juste vingt ans, sur le bord de la route étroite menant au petit hameau de 36 maisons qui a donné son nom à cette enclave, j'ai aperçu pour la première fois la montagne où étaient largués les articles humanitaires. Voici venu le temps de raconter comment les « étoiles » sont venues en aide aux quelque 20 000 soldats du gouvernement « bosniaque », réfugiés et résidents locaux confinés dans l'enclave de Zepa. Les « étoiles », ce sont ces officiers généraux avec des astres sur leurs épaulettes qui sont intervenus personnellement pour tenter de relever les défis auxquels faisait face la force policière locale au moment où s'amorçait la saison des largages aériens.

Contexte

Le soi-disant « refuge » appelé Zepa faisait partie des trois refuges établis par une décision arbitraire des Nations Unies (NU)² en mai 1993 afin d'accueillir les survivants de la

campagne de « nettoyage ethnique » orchestrée par les Serbes bosniaques dans l'Est de la Bosnie. Les Bosniaques musulmans avaient été confinés dans trois enclaves, soit Srebrenica, Zepa et Gorazde, adossées à la rivière Drina et à la Serbie³. Bien que Srebrenica et Zepa devaient être des zones démilitarisées, j'ai à l'occasion vu des hommes en uniforme à Zepa, confirmant l'affirmation des NU voulant que Zepa soit une zone de repos pour les troupes chargées des opérations à partir des refuges de Gorazde et de Srebrenica. Les Serbes bosniaques n'avaient pas affecté suffisamment de troupes pour isoler les trois enclaves complètement; par conséquent, les déplacements à pied entre ces dernières, notamment entre Srebrenica et Zepa, étaient continus⁴. Comme des parkas militaires avaient été distribués à titre d'aide humanitaire en vue de l'hiver, il était difficile de distinguer les soldats des simples résidents. En théorie, seules les personnes portant un casque bleu à Zepa pouvaient être armées...

C'est seulement en mai 1993 que les troupes des NU ont réellement été présentes sur le terrain à Zepa. Les ressources affectées par les NU à la sécurité de ce refuge consistaient en une petite compagnie mécanisée ukrainienne (environ 60 à 70 personnes), ainsi qu'une équipe d'observateurs militaires des Nations Unies (UNMO), qui n'a jamais compté plus de dix membres au cours des neuf mois que j'ai passés dans le secteur de Sarajevo. À l'instar des troupes du gouvernement bosniaque, l'équipe d'UNMO et la Force de protection des Nations Unies (FORPRONU) étaient contrôlées à partir du secteur de Sarajevo comme tel⁵. Les Ukrainiens disposaient

de véhicules blindés de transport de troupes (TTB) et l'équipe de Zepa, de Toyota Land Cruisers. S'y trouvait également un expatrié « permanent », employé du Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (UNHCR), affecté de Belgrade à Zepa, qui était accompagné par du personnel local embauché à court terme par le UNHCR. Le UNHCR participait, depuis le début de 1993, à la livraison d'aide alimentaire d'urgence aux musulmans bosniaques à Zepa sous la forme de largages aériens et de convois.

En plus des restrictions imposées par les forces des Serbes bosniaques encerclant Zepa, les chutes de neige hivernales isolaient encore plus l'enclave. À mon avis, les musulmans bosniaques dans les montagnes près de Zepa avaient survécu à la campagne de nettoyage ethnique des Serbes bosniaques dans l'Est de la Bosnie, car l'équipement mécanisé qui donnait un si net avantage à ces derniers malgré leur nombre inférieur pouvait difficilement se déplacer sur ce terrain tortueux et ces pentes raides. Ainsi, même lorsque les assiégeants laissaient le passage libre, la topographie du territoire faisait souvent en sorte que les convois terrestres du UNHCR qui devaient livrer la majorité de l'aide humanitaire ne parvenaient pas à atteindre Zepa. Les livraisons aériennes d'aide dans les enclaves bosniaques, qui ont débuté en février 1993, devaient atteindre leur

apogée en janvier, février et mars 1994, avec une moyenne de 16 sorties par nuit, la majorité à l'aide d'un aéronef C-130 de l'USAF⁶.

Toutes les sorties de largage partaient de Rhein-Main Air Base en Allemagne, et se déroulaient à une altitude de 10 000 pieds, soit avec des systèmes de largage de conteneurs ou des systèmes de livraison par air Tri-Wall (TRIADS)⁷. Cette dernière méthode était utilisée pour distribuer les vivres de l'armée américaine en un « flottement » au-dessus de la ZL. Les équipes UNMO de Gorazde et de Zepa aidaient pour la surveillance des largages, ainsi que du processus de récupération du matériel. Le UNHCR était responsable du suivi de la distribution. Les luttes évidentes pour les colis ainsi largués ont non seulement révélé l'existence d'un problème sur le terrain posé par cette forme de livraison par air⁸, mais également qu'à Zepa, la situation exigeait l'intervention d'une aide extérieure, c'est-à-dire la police. Le maintien de l'ordre dans cette zone rurale avait, par le passé, été coordonné à partir d'une station de police centrale à Rogatica, qui était à ce moment sous le contrôle des Serbes bosniaques. La force policière embryonnaire de Zepa transmettait ses rapports à Sarajevo par le biais des communications des UNMO.

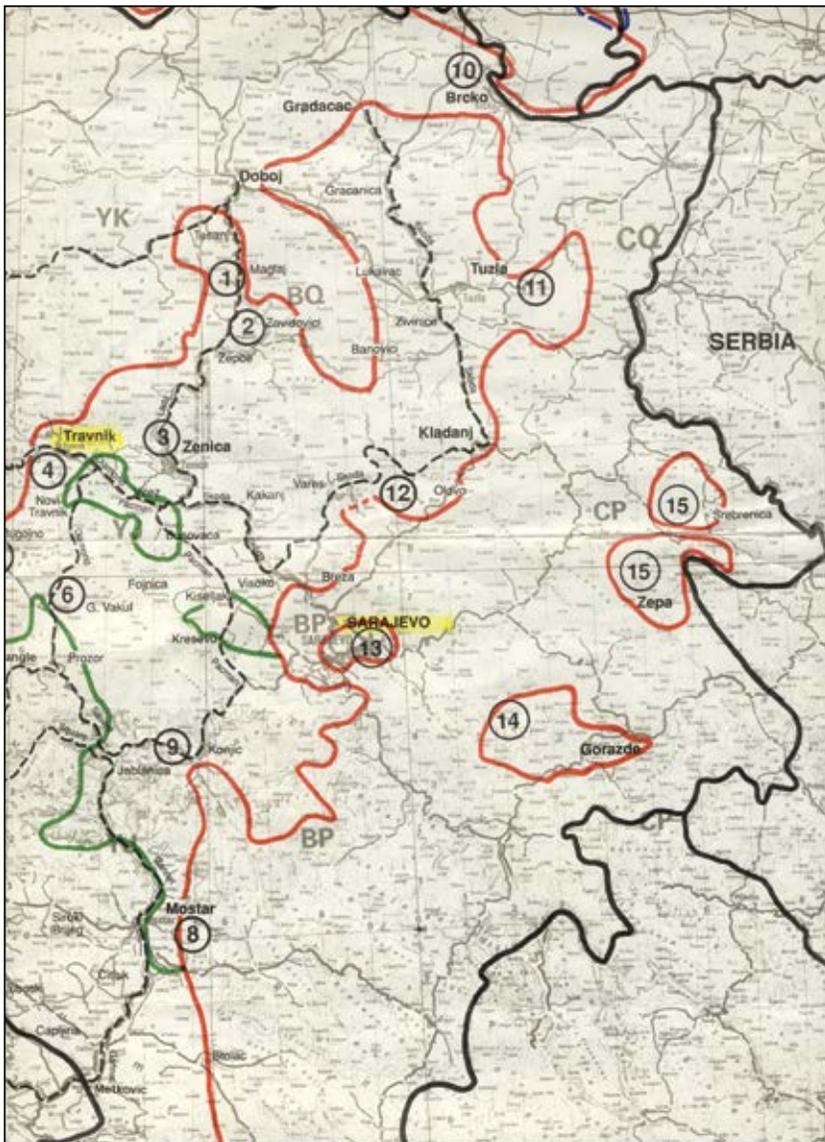
Maintien de l'ordre dans la ZL

Ce qui semblait être un besoin fort simple

Après avoir témoin d'un largage aérien dans la nuit du 17 au 18 janvier 1994⁹, j'ai rencontré, le lendemain matin, les dirigeants locaux. Bien que le largage en question ait été bien organisé, assurer le maintien de l'ordre dans la ZL était un élément important au programme. On jugeait nécessaire et urgent de continuer à assurer le maintien de l'ordre dans la ZL à l'aide de la police locale. L'aide de l'organisation d'UNMO sœur, UNMO Sarajevo, sous mon commandement, a été demandée. Plusieurs mesures étaient requises pour rendre plus efficace la force policière locale en place. Notamment, la mesure la plus réaliste pouvant être prise rapidement était de fournir des uniformes aisément différenciables de ceux des militaires bosniaques ou des civils portant des habits militaires, particulièrement la nuit dans la ZL. Un tel uniforme devait être chaud afin d'inciter les gens à délaisser les parkas militaires qui semblaient prédominants. Pour faciliter l'exécution des tâches la nuit dans la ZL, ces uniformes devaient être dotés de signes policiers phosphorescents. Les vêtements portés par les policiers canadiens et scandinaves étaient de bons exemples. J'ai alors informé le quartier général à Sarajevo de ce besoin, ainsi que d'autres tel que celui d'obtenir des radios, des véhicules et possiblement des armes personnelles¹⁰.

La première intervention : fournir des uniformes de policiers

Les demandes urgentes formulées auprès des NU pour obtenir des uniformes de policiers, ou simplement d'agents de sécurité, sont demeurées vaines. Il n'y a là rien de surprenant, car les interprètes « locaux », essentiels à la survie des observateurs des NU *non armés*, n'avaient reçu initialement ni veste ni casque, bien que tout le personnel militaire des NU s'exposait à des



Carte militaire britannique, mars 1994

Carte des enclaves de l'Est de la Bosnie.



L'auteur (deuxième personne en partant de la gauche), avec ses partenaires de l'ONU.

sanctions s'il ne portait pas casque et équipement de protection. Le printemps avait le temps de se pointer le bout du nez avant que nous n'obtenions des uniformes des NU. Le UNHCR estimait que cela « ne faisait pas partie de son mandat ». Une demande avait déjà été adressée au quartier général de la police civile des NU (CIVPOL) à Zagreb pour une visite de Zepa et de Gorazde afin de déterminer comment développer et aider les forces policières « locales » et jouer le rôle de mentor auprès d'elles, mais rien n'avait encore été fait. Ni l'une, ni l'autre de ces organisations ne semblait intéressée à déterminer un moyen de fournir aux policiers dans la ZL de Zepa un uniforme permettant de les distinguer du reste de la population, ni à réfléchir au moyen de développer à plus long terme la force policière locale de Zepa. Cependant, de toute évidence, les pratiques policières antérieures dans le secteur de Zepa avaient été complètement perturbées par la campagne des Serbes bosniaques dans l'Est de la Bosnie.

Les autorités policières du gouvernement bosniaque à Sarajevo, en théorie le niveau policier immédiatement supérieur, n'avait pas les ressources ou la volonté pour aider à résoudre de quelque façon que ce soit le problème policier à Zepa. Il était donc nécessaire que je « sorte des sentiers battus » et que je me tourne vers les « étoiles ».

En fin de compte, obtenir les uniformes s'est avéré l'étape la plus facile de l'aventure, grâce à la première intervention des « étoiles ». Après avoir été mis au courant de la situation, un major-général canadien ayant servi en ex-Yougoslavie a approché un service de police municipal au Canada afin d'obtenir des manteaux d'hiver. Quelques semaines seulement après que cet officier « deux étoiles » ait été informé de ce besoin, des boîtes de manteaux comme ceux portés par les policiers canadiens arrivaient en ex-Yougoslavie.

La deuxième intervention : transporter les uniformes jusqu'à Zepa

Faire en sorte que ces boîtes atteignent Zepa était, en cet hiver 1993–1994, un défi. Un des obstacles majeurs était la perception des belligérants. Bien que ces manteaux étaient clairement identifiés comme des manteaux de « policiers », ils étaient perçus comme de l'aide militaire par tous les belligérants, à tous les points de contrôle sur toutes les routes ou pistes menant à Zepa. En effet, la frontière entre les forces policières et les forces militaires était floue

dans l'esprit des trois factions présentes en Bosnie, car chacune recrutait les individus capables de manier des armes pour en faire des *combattants* et non des *policiers*¹¹. *Combattre*, et non *combattre le crime*, était la priorité de tous les politiciens. Qu'une petite collectivité crée sa propre force policière afin d'assurer localement le maintien de l'ordre était une notion étrangère à la presque totalité des gens. Il va de soi que les politiciens ex-communistes du gouvernement bosniaque de la capitale, Sarajevo, n'étaient pas chauds à l'idée de la création d'une force policière qui ne serait pas encline à se plier à leur contrôle centralisé.

Mais le transport terrestre aurait de toute façon été difficile. Tous les convois d'aide humanitaire à destination de Zepa partaient de la Serbie de Milosevic, donc l'ajout de manteaux pour policiers dans un convoi du UNHCR aurait pu, si découvert, mettre en péril l'avenir d'un tel convoi. Difficulté supplémentaire : il aurait alors fallu transporter les manteaux jusqu'en Serbie. Comme les convois du UNHCR ne pouvaient plus se rendre à Zepa en raison des conditions météorologiques hivernales, cette option n'était pas valide avant le retour du printemps.

Il était également hors de question de transporter les boîtes contenant les uniformes à bord des Toyota Land Cruisers des UNMO de Sarajevo. Ces manteaux uniques attireraient l'attention et les belligérants, qui eux aussi avaient besoin de vêtements chauds pour affronter l'hiver, auraient fort probablement tenté de s'en emparer. Pour accomplir cette tâche, il aurait fallu l'aide d'autres véhicules de la flotte UNMO de Sarajevo, au moment où la surveillance de la mise en application du cessez-le-feu de février 1994 dans la capitale et de la zone d'exclusion totale (ZET)¹², de même que la duplication de l'effectif UNMO sollicitaient énormément les ressources présentes à Sarajevo. La mise en œuvre du cessez-le-feu signifiait également qu'il était impossible de demander l'aide d'un contingent des NU au secteur Sarajevo. Même s'il était possible d'emprunter un véhicule militaire à une unité des NU, sa présence exacerberait les soupçons face aux manteaux.

C'est cependant en raison de ce même tourbillon d'activités ayant centralisé les efforts de la FORPRONU autour du cessez-le-feu et de la ZET à Sarajevo qu'a eu lieu l'intervention d'une autre étoile, ou plutôt « deux étoiles ». Un général américain prenant part au transport aérien, dont les largages, se rendait régulièrement au quartier général UNMO Sarajevo pour les briefings sur la situation dans la capitale, qui avait une incidence directe sur la sécurité des avions responsables du pont aérien vers la capitale bosniaque assiégée. Après un tel briefing, il a demandé s'il pouvait faire quelque chose pour les UNMO. C'était en effet le cas ! Les boîtes contenant les uniformes ont, sous sa gouverne, été larguées au dessus de l'enclave de Zepa.

Mentors de la police : la troisième intervention

Mais la livraison des uniformes à Zepa ne suffisait pas. La demande pour une visite d'éléments de la CIVPOL à Zepa et à Gorazde était toujours en attente. On avait maintenant besoin de

policiers expérimentés pour jouer le rôle de mentors, ainsi que de conseils sur les besoins identifiés par la collectivité de Zepa concernant sa force policière. Bien que certains UNMO scandinaves étaient en « temps normal » des policiers, il y en avait peu en Bosnie, et aucun dans le secteur de Sarajevo. Mis au courant que les UNMO espéraient pouvoir bénéficier de mentors pour la police de Zepa à temps pour aider à assurer la sécurité des largages dans la ZL, le commandant de la FORPRONU en Bosnie, un « trois étoiles », a pris les arrangements nécessaires pour que deux policiers en service, alors réservistes au sein d'un bataillon suédois dans le secteur de Tuzla en Bosnie, soient affectés pour quelques semaines à Zepa avec l'appui de l'équipe UNMO de Zepa.

Épilogue

Malheureusement, il se peut que l'intervention des « étoiles » dans la formation d'une force policière civile n'ait pas eu d'incidence mesurable. Le regard et les ressources des NU étaient tournés vers le cessez-le-feu de février et la ZET à Sarajevo. Puis, au printemps 1994, les frappes aériennes de l'OTAN à Gorazde ont réaligné les relations entre tous les intervenants dans l'Est de la Bosnie, pas seulement ceux dans les environs de Gorazde¹³. Au même moment, le nombre total de largages sous l'opération *Provide Promise* a chuté dramatiquement, passant de 16 sorties par jour en janvier, février et mars 1994 à un total de 23 sorties pour tout le mois d'avril, de dix sorties pour le mois de mai et d'un maigre cinq sorties en juin¹⁴. Comme le maintien de l'ordre dans la ZL était la principale motivation pour prêter main-forte à la force policière locale de Zepa, l'élan d'aide pour son développement a décliné subitement. Un an après mon départ, les événements ont prouvé que Zepa n'était pas un refuge sécuritaire.

Conclusions

Évaluation et surveillance des largages

Le retour du temps chaud et le début des frappes aériennes n'ont pas été seulement synonymes du retour des convois terrestres du UNHCR, mais également de la disparition du développement de

la force policière locale de Zepa comme sujets dans les pourparlers entre l'équipe UNMO de Zepa et les dirigeants de la collectivité. On ne sait pas ce qu'il est advenu des uniformes d'hiver de la police. Cela ne fait que démontrer encore une fois une des faiblesses du suivi de la *distribution* et, tout aussi important, de l'*efficacité de l'aide offerte*, que ce soit sous forme de largages ou de convois¹⁵.

Maintien de l'ordre lors des largages

La mise sur pied par la collectivité de Zepa d'une force policière civile locale, motivée en partie par la nécessité de maintenir l'ordre dans la ZL, démontre que pour évaluer la capacité de distribution d'une population cible, il faut tenir compte des aspects liés au « maintien de l'ordre », qui diffèrent de ceux liés à la « sécurité ». L'intervention des « étoiles » met en lumière un volet souvent mis de côté du « maintien de l'ordre » dans le cas d'aide humanitaire. La question essentielle ici est de savoir qui, parmi les intervenants et les acteurs, a la responsabilité, entière ou partagée, du « maintien de l'ordre ». Aider une collectivité isolée de réfugiés et de résidents locaux, qui a vécu sous le régime communiste, à mettre sur pied sa propre force policière locale, aurait dû être considéré comme prioritaire par l'ensemble des organisations non militaires qui prétendaient fournir de l'aide humanitaire dans l'Est de la Bosnie¹⁶.

Hors du sentier militaire

J'aimerais remercier personnellement les « étoiles » de trois différents pays qui sont sortis des sentiers battus « militaires » afin de répondre à la demande d'aide d'un petit refuge isolé qui tentait de développer sa propre force policière « locale ».

Le major (à la retraite) Roy Thomas, MSC, CD, MA, casque bleu canadien hautement expérimenté, a participé à des déploiements dans sept zones de mission des NU, y compris la mission de la Force des Nations Unies chargée d'observer le désengagement (FNUOD) et celle de l'Organisme des Nations Unies chargé de la surveillance de la trêve (ONUST) au Moyen-Orient, au cours de laquelle il a été détourné au Sud-Liban.

RMC



Photo de l'ONU 31421 prise par John Isaac

Des habitants d'une enclave musulmane partiellement détruite, en mai 1994.



À l'extérieur du site d'équipe des UNMO de Zepa.

NOTES

1. Aza Mehmedovic, une jolie fille de Zepa, décrit la récupération des paquets dans la ZL de Zepa avant l'arrivée des NU en mai 1993 dans Sue McCauley, *Escape from Bosnia: Aza's Story*, Christchurch, Nouvelle-Zélande, Shoal Bay Press, 1996, p. 69-79.
2. Conseil de sécurité de l'ONU, *Résolution 824 (1993)*, 6 mai, et Conseil de sécurité de l'ONU, *Résolution 836 (1993)*, 4 juin. Dans le Rapport du Secrétaire général de l'ONU, S/25939, daté du 14 juin 1993, on indique que pour mettre en œuvre la Résolution 836, la FORPRONU devrait disposer de 34 000 militaires supplémentaires, mais, en fait, recommande qu'un contingent « léger » initial de 7 500 militaires devrait être accepté.
3. *Tactics, Techniques and Procedures of Combatants in the Former Yugoslavia*, 1^{er} août 1993, USAREUR Combat Intelligence Readiness Facility, 66th MI Bde, Augsburg, Allemagne, p. VI-10 à VI-15, ne fournit pas seulement des détails sur la campagne, mais aussi sur les positions militaires et le terrain.
4. Un document de renseignement alors restreint NU déposé comme preuve P2442 au procès Galic, TPIY, IT-98-29, p. 00552776 et 0055777, contient cette analyse de même qu'une évaluation voulant que les secteurs Krusevo et Luka de l'enclave de Zepa étaient sous le contrôle opérationnel de Srebrenica. Les deux enclaves de l'Est de la Bosnie étaient sous le contrôle opérationnel du 1^{er} Corps à Sarajevo.
5. L'auteur, à titre d'observateur militaire principal des Nations Unies dans le secteur de Sarajevo, était le commandant de 120 à 200 officiers de 38 pays différents près de Sarajevo dans 12 à 23 sites d'équipe, en plus d'équipes d'UNMO à Gorazde et à Zepa. Des détails sont disponibles dans « Le commandement d'observateurs militaires de l'ONU dans le secteur de Sarajevo, de 1993 à 1994 » dans *Au péril de notre vie : « le responsable, c'est moi »*, Kingston, Ont., Presses de l'Académie canadienne de la Défense, 2007, p. 1 à 29.
6. A. Martin Lidy, David Arthur, James Kunder, Samuel H. Packer, *Bosnia Air Drop Study*, IDA Document P-3474, Alexandria, VA, Institute for Defense Analyses, 1999, p. II-9.
7. *Ibid.*, p. II-12.
8. *Ibid.*, page I-13, le paragraphe 8 traite de la « nature et des capacités des autorités locales » (Nature and Capacity of Local Authorities).
9. La ZL de Zepa semblait bien organisée la nuit où l'auteur a été témoin du largage de 41 palettes par trois C-130 Hercules de l'USAF. L'auteur était accompagné par un officier de liaison américain de l'opération *Provide Promise*. Soixante personnes avaient, sous le contrôle du chef de la police « locale », parcouru à pied 15 kilomètres vers le haut de la montagne. L'auteur a quitté avant que ne se termine la récupération à la première lueur et 39 palettes ont été transportées à l'entrepôt de l'UNHCR afin qu'on en fasse l'inventaire une deuxième fois avant la distribution. L'équipe locale qui assurait la sécurité des palettes ne pouvait en aucun cas être identifiée comme faisant partie de la police.
10. Selon les notes de l'auteur, il y avait une demande de longue date pour une visite d'un représentant de la police civile de l'ONU, à Gorazde et à Zepa, car la force policière centralisée de l'Est de la Bosnie avait été complètement démantelée. La nécessité d'obtenir des vêtements d'hiver, des bottes, des émetteurs-récepteurs pour communiquer avec la station de la base et les véhicules, sans mentionner des biens de base tels que des fournitures de bureau, avait déjà été signalée par le commandant de l'équipe UNMO de Zepa le 27 décembre 1993. Il était manifeste qu'en janvier 1994, une force policière locale existait, et qu'elle n'était pas simplement un complément de l'armée bosniaque. La ZL de Zepa semblait être contrôlée par la police locale et non par la force militaire bosniaque.
11. L'auteur n'était pas surpris de voir que les activités criminelles fleurissaient en l'absence d'une force de « maintien de l'ordre ». La présence nécessaire de la police internationale en Bosnie au moment d'écrire ces lignes est, de l'avis de l'auteur, une des conséquences de ne pas avoir pris les mesures requises pour mettre sur pied des forces policières « locales » pour remplacer l'ancienne force policière bosniaque, fortement centralisée.
12. Les excursions de suivi de l'auteur à Zepa, prévues pour la mi-février, ont été annulées. Pour des détails sur le cessez-le-feu de février et la ZET, voir Thomas, Roy, « Implementing the February 1994 Peace Plan for Sarajevo » dans la *Revue canadienne de défense*, vol. 24, n^o 3, mars 1995, p. 22 à 26.
13. Par exemple, un UNMO parti de Zepa à destination de Sarajevo le jour du premier bombardement a été pris en otage pendant une semaine. Les deux documents suivants traitent des attaques aériennes sur Gorazde : Thomas, Roy, « Bombing in the Service of Peace Sarajevo and Gorazde, Spring 1994 » dans le journal en ligne *Chronicles*, à < <http://www.airpower.maxwell.af.mil/airchronicles/cc/thomasrev.html> >, et « From Gorazde to Kosovo: Aerospace Power in Peace Support Operations » dans *Strategic Datalink*, n^o 88, mai 2000, Toronto, Canadian Institute of Strategic Studies, 2000.
14. *Bosnia Air Drop Study*, p. II-1.
15. *Ibid.*, p. III-9 indique que « les lacunes des capacités d'évaluation et de surveillance sur le terrain » [TCO] méritent une attention spéciale.
16. L'auteur a fait face à des difficultés similaires en Haïti l'année où il a fait partie de la MINUAH et de la MANUH; seuls des donateurs gouvernementaux acceptaient d'appuyer les améliorations au système carcéral haïtien.